

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 V.139 Vœu relatif à des hommages publics pour Cécile Chaminade, Fernande Decruck et Marguerite Monnot.

Le Conseil de Paris,

Considérant qu'il est nécessaire et juste de faire connaître les musiciennes moins connues, mais dont l'œuvre est majeure ;

Considérant que Cécile Chaminade (1857-1944), née à Paris et inhumée au cimetière de Passy, fut une compositrice et pianiste majeure qui, la première, réclama, l'égalité de salaire ;

Considérant que Fernande Decruck (1896-1954), pianiste, élève du conservatoire de Paris où elle étudia l'orgue et la composition, a créé plus de quarante œuvres pour saxophone, dont une célèbre sonate pour saxophone alto.

Considérant que Marguerite Monnot (1903-1961), décédée à Paris dans le 14^e arrondissement, élève du conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, pianiste, composa de nombreuses chansons et musiques de film, dont *Milord* et *l'Hymne à l'Amour*, pour Edith Piaf, et la célèbre comédie musicale, *Irma La Douce*.

Sur proposition de Christophe Girard, **élu non inscrit**,

Emet le vœu que :

- Ces trois musiciennes aient, chacune, un lieu parisien à leur nom.